



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAL 8 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le huit septembre à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué par Mr BARBETTE Olivier, Maire, s'est réunie à la mairie, en séance publique.

Présents : BARBETTE Olivier (Maire), MARCHAND Sébastien, CHYRA Sarah, HALLOUX Christophe, DUPETITPRÉ Patricia, BADIER David (adjoints), VANNIER Yvonne, COSNIER Jean-Yves, ROMMEIS Marie-Cécile, COURTOIS Karine, BEAUVISAGE Florent, BODIN Aurélie (sauf les délibérations n°38-2025 à 40-2025)

Absents excusés :

GODARD Pierre a donné procuration à COURTOIS Karine
JOLAUD Hélène a donné procuration à VANNIER Yvonne
FÉON Joël a donné procuration à DUPETITPRÉ Patricia
BAGUET Sébastien a donné procuration à MARCHAND Sébastien
BODIN Aurélie (de la délibération n°38-2025 à 40-2025)

Nombre de procuration(s) : 4

Secrétaire de séance : Florent BEAUVISAGE

Date d'affichage : 15 septembre 2025

Date de convocation : 1^{er} septembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 16

N° délibération	Objet	Résultat du vote
38-2025	Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 30 juin 2025	Pour : unanimité
39-2025	Avenant n°1 moins-value au marché passé avec l'entreprise LA FOUGERAISE D'ÉTANCHÉITÉ (lot 4b : étanchéité) – Rénovation et extension d'un local communal en espace associatif et jeunesse	Pour : unanimité
40-2025	Avenant n°1 au marché passé avec l'entreprise LA FOUGERAISE D'ÉTANCHÉITÉ (lot 4a : couverture) – Rénovation et extension d'un local communal en espace associatif et jeunesse	Pour : unanimité
41-2025	Fiscalité : Taxe foncière sur les propriétés bâties – Limitation de l'exonération de deux ans en des constructions nouvelles à usage d'habitation à 40 % de la base imposable	Pour : unanimité
42-2025	Admission en non-valeur de créances irrécouvrables	Pour : unanimité
43-2025	Association Sportive Méziéraise : demande d'utilisation du terrain de foot synthétique de St Aubin du Cormier pour les matchs vétérans et prise en charge du coût de la mise à disposition du terrain	Pour : 12 - Abstentions : 4 Voté à la majorité

Affichée en mairie et publiée sur le site internet de la commune le 15 septembre 2025

Le Maire
O. BARBETTE

Le secrétaire de séance
Florent BEAUVISAGE

